



bulletin de liaison

Vol. 12 No.3

Juin 1986

SOMMAIRE

Mot de la présidente Céline Signori	3
Carnet Madeleine Bouvier	4
Vie associative Session de réflexion sur la vie associative Comité Rôle et orientations.	6
Rapport Point tournant Denyse Plante	8
Dossier chaud Programme de retour aux études postsecondaires pour les bénéficiaires d'aide sociale Huguette Limoges.....	12
Programme retour au travail Huguette Limoges	17
Profil monoparental Eve Dumans.....	22
Rapport de Grangeneuve Madeleine Bouvier	27
Ce qu'on dit de nous... Etude sur la séparation et le divorce, Résumé par Colette Lepage-Viger	33
Ressources d'ici... et d'ailleurs... Dépannage Vacances Huguette Limoges	39
Coin lecture Aline Drouin.....	45
En vrac! Prix de la famille	47
L'aide sociale	48

Equipe de coordination:

Madeleine Bouvier, Aline Drouin,
Eve Dumans, Colette Lepage-Viger,
Huguette Limoges, Denyse Plante

Rédaction:

Madeleine Bouvier, Aline Drouin,
Eve Dumans, Colette Lepage-Viger,
Huguette Limoges, Denyse Plante,

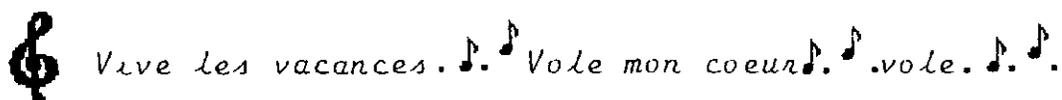
Mise en page:

Céline Poirier-Paquin

Dépôt légal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bonjour,

 Vive les vacances. Vole mon coeur. vole.

La saison du muguet et du lilas est terminée, on embarque à pieds joints dans l'été: les pique-niques, baignades, randonnées et, pour quelques-uns... les coups de soleil.

Tout en étant conscients que pour ceux qui ont charge d'enfants, l'été, c'est pas toujours drôle. Comment organiser cette surveillance nécessaire quand l'école n'est plus là?... Oncles, tantes, grands-parents, amis? Qui allons-nous solliciter pour nous donner un coup de pouce?... Dilemme qui n'est pas réglé, mais qui j'espère le sera bientôt si nos élus politiques "écoutent et entendent" les recommandations du rapport du comité de consultation sur la politique familiale.

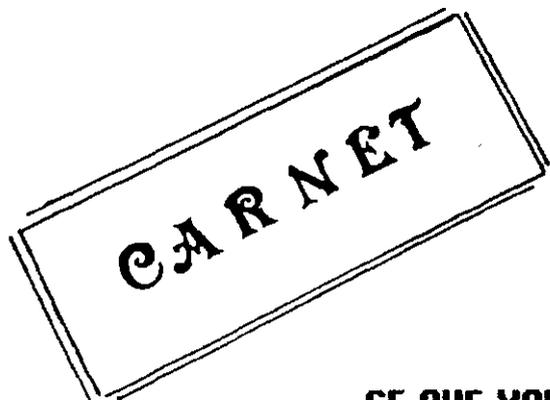
Il est aussi temps de se dire qu'on a fait du bon boulot, que ce n'est pas fini, mais qu'on doit se permettre de refaire le plein, de se ressourcer pour pouvoir en septembre repartir de plus belle.

Prenez le temps de ramasser tout au long de cette belle saison, toutes les petites joies que vous pouvez; afin de pouvoir les ressortir au besoin par le biais de vos souvenirs quand les jours gris reviendront. Emmagazinez aussi une couple de merveilleux couchers de soleil; un paysage après un orage électrique, si serein et si vent; une bonne dose de gazouillements d'oiseau, etc...

A toutes et à tous, je souhaite un été rempli de ces "petits riens" qui font que la vie vaut être vécue.

Bonnes vacances!

Céline Signori
Présidente



CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE BULLETIN

par Madeleine Bouvier

Le Bulletin de liaison de juin vous apporte des relents d'été, de fraîcheur, vous met l'eau à la bouche sous la plume de notre présidente et par les informations précieuses du dépannage-vacances. Des titres intéressants de lecture et les commentaires s'y ajoutant, sauront vous distraire et vous permettre de bien remplir votre "forniente" à votre aise, à votre goût.

Par ailleurs, comme il ne faut pas manquer le bateau, certaines informations urgentes vous sont présentées. Le dossier chaud fait état de quelques possibilités immédiates pour vous inscrire à certains programmes de retour aux études ou de retour au travail offerts aux chefs de famille monoparentale. Voyez-y immédiatement si le programme vous intéresse. Il n'y a pas une minute à perdre!

La rubrique, Profil monoparental, laisse la place aux jeunes: quatre garçons de 10 à 12 ans nous parlent de leur expérience comme "enfant gardé par une tierce personne". Ils ont beaucoup à dire sur le sujet et leurs commentaires font réfléchir.

Dans la même veine du vécu des membres, la vie associative a pris la vedette tout au cours de l'année. C'est donc sous cette rubrique que vous trouverez le compte rendu du Comité rôle et orientations sur la session provinciale donnée en région et à laquelle les membres du comité ont participé à titre d'animateur et animatrices.

De plus, le nouveau programme de sensibilisation au retour aux études, Point tournant, pour l'appeler par son nom, a été l'occasion d'échanges fructueux et de réflexion profonde à l'intérieur de quatre de nos associations. Denyse Plante, l'animatrice des rencontres en fait une évaluation fort intéressante.

L'étude sur les familles monoparentales par des chercheurs de l'UQAM nous intéresse à deux titres, tout d'abord à cause de la problématique qui nous interpelle à juste titre; tout ce qui permet d'approfondir la question nous agrée et en deuxième lieu, parce que certaines de nos associations ont été impliquées directement dans cette recherche.

Le rapport sur le Séminaire de Grangeneuve, Suisse, abordera un élément des plus importants pour la détermination de la compensation des charges familiales. La connaissance du coût réel de l'enfant dans la famille permettra au Législateur et à l'administration gouvernementale de mieux ajuster les lois sociales aux besoins des familles.

Et pour conclure, nous adressons nos plus sincères félicitations au récipiendaire du Prix de la Famille 1986.

En dernière heure, quelques nouvelles sur les revendications des groupes concernant les mesures et les méthodes de contrôle de l'aide sociale.



SESSION DE REFLEXION SUR LA VIE ASSOCIATIVE...
suivi vers une vision globale collective et continuelle.

Le Bulletin de liaison étant un outil que l'on possède déjà, nous l'utilisons pour faire le suivi de la session, ce suivi si important pour continuer l'agir.

La session nous a apporté beaucoup de vie et de pistes de travail en tant qu'animateurs-trices et membres du comité rôle et orientation, et, à la lecture de vos évaluations nous en concluons qu'il en est ainsi pour vous.

Partout dans chacune des régions ce fut le même accueil, qui consiste à avoir le souci du bien-être de l'autre, tout le temps qu'il est sous mon toit.

1. Nous aimerions vous rappeler les points forts de cette session:

"Le centre de notre agir, c'est-à-dire- notre problématique, est la rupture et ses conséquences face à

- Nouveau mode de vie à développer
- Faiblesse économique des femmes
- Responsabilité parentale des hommes
- Souffrance des enfants dans une rupture"

2. "La programmation ainsi que chacune de nos actions doit être rattachée à la problématique".

3. La définition d'une association de famille monoparentale
"Regroupement d'accueil et d'appui moral qui se veut le soutien d'une personne dans sa démarche de reprise en charge d'elle-même"
 - en terme de support face à la rupture de son projet familial
 - en terme de support dans sa démarche de re-organisation d'un nouveau mode de vie".

4. Le cadre de référence D.G.E.A.
 - Conséquences de la rupture
 - Reprise en charge de la personne
 - Formation des personnes engagées dans l'action

5. Nous possédons suffisamment d'autres pour faire fonctionner une association; c'est la manière de les utiliser qu'il faut remettre en questions plutôt que les outils eux-mêmes.

Rappelons-nous quelques uns de ces outils:

- . Les membres selon leur capacité, leur habileté, leur potentiel.
- . La délégation avec un mandat clair.
- . Les bulletins
- . La documentation que vos associations et vos comités régionaux possèdent déjà.
- . Les personnes-ressources sensibilisées à notre problématique.

À partir de vos observations, en ce qui est clair et stimulant nous avons fait des recommandations au Conseil d'administration qui sont un pas vers une vision globale... collective et... continue.

Après un peu plus d'une année de travail ardu nous vous disons et nous disons "**Bravo**" et bonnes vacances.

Le Comité rôle et orientation



RAPPORT D'ÉVALUATION DE POINT TOURNANT

par Denyse Plante

C'est quoi Point tournant:

Un projet-pilote permettant aux femmes de vivre une démarche à court terme (24 à 30 heures) vers l'autonomie financière. C'est aussi un guide d'incitation à faire le point sur leurs acquis, expériences et potentiels en vue d'un retour aux études ou au travail.

Ce projet expérimental s'inscrit dans le cadre d'une entente de la FAFMQ avec le Bureau de coordination à la Condition féminine du Ministère de l'Éducation.

Engagement de la FAFMQ:

Une lettre d'entente a été signée entre la FAFMQ et le MEQ selon laquelle la FAFMQ s'engage à trouver les animatrices, les envoie en formation, pointe 4 groupes, organise les sessions, en assure l'évaluation et paie les animatrices.

A qui s'adresse le projet "Point tournant"

Point tournant s'adresse à toutes les femmes qui se retrouvent à un tournant de leur existence. Qu'elles agissent par besoin d'argent, par besoin d'autonomie ou pour élargir leurs horizons, ce programme les prépare et les amène à prendre, dans un court laps de temps, une décision importante pour leur avenir. Peu importe leur point de départ respectif, cette démarche demeure possible pour toutes. La satisfaction que chacune retirera de la décision prise exprimera l'intérêt que leur aura inspiré la démarche proposée, les mobiles qui les auront poussées à la suivre et le rôle personnel qu'elles y auront joué.

Les objectifs généraux sont:

- Prendre une décision éclairée
- Connaître les ressources du milieu en matière d'études et de travail

Les objectifs spécifiques sont:

- Définir objectivement sa situation actuelle
- Identifier ses capacités, reconnaître son potentiel
- Explorer les options proposées
(marche du travail, retour aux études)
- Evaluer les avantages et déterminer ses résistances
- Prendre conscience des conséquences liées à telle ou telle décision
- Déterminer des moyens, des solutions
- Prendre une décision
- Envisager les étapes subséquentes

Formation animatrice:

La formation préparatoire a été donnée à Montréal les 27,28,29,30 janv 86 à toutes les animatrices

Réalisation du projet:

Point tournant a été expérimenté dans 4 régions différentes Abitibi-Témiscamingue, Bas St-Laurent, Mauricie Lanaudière et Montreal Métropolitain. Les associations se sont chargées de la publicité, du recrutement, et de l'organisation matérielle de la session. Merci à Marie-Marthe Thériault (La Sarre) Armande Bélanger (Mont Joli), Lise Pelletier (Drumonville) Thérèse Patricia Bilodeau et Yvette Bélanger (Ano-Sep Montréal) pour leur collaboration et organisation

Noms des associations, lieux et dates

Eau-vive, Mont-Joli: 4-5-6-7 janvier 86

Rayon d'Espoir, La Sarre: 24-25-26-27 février 86

Adisep, Drummonville: 18-19-20-21 mars 86

Ano-Sep, Montréal: 1^e-8-15-22-29 Avril 86

Evaluation du projet

Trente-quatre (34) femmes ont suivi la session de Point tournant. La presque totalité des participantes étaient femmes chef de famille. Par contre 2 associations avaient complété leur groupe avec des femmes mariées non membres de leur association.

La moyenne d'âge se situaient autour de 45 ans, la grande majorité n'avaient plus d'enfant à charge ou avaient de grands adolescents sauf quelques-unes avec de jeunes enfants.

Leurs commentaires à elles:

La totalité des participantes disent être très contentes d'avoir consacré du temps à Point tournant.

Ça nous a permis de: (commentaires des femmes)

- défoncer des barrières, de me motiver, prendre conscience de ma situation et possibilités, me découvrir, me donner confiance, de découvrir d'autres outils pour avancer, à apporter des solutions à mes questions, m'a ouverte à des idées nouvelles, à d'autres débouchés, à penser à moi, m'a fourni un éclairage nouveau pour favoriser ma prise de décision, m'a renseigné où aller chercher de l'information, m'a appris des choses sur ma manière de voir le coté matériel et les responsabilités, m'a appris beaucoup sur les métiers que les femmes peuvent faire.

Mon évaluation

Point tournant est une façon concrète de traduire en action dans les associations notre intérêt et nos revendications dans le dossier "Retour aux études/ retour au travail"

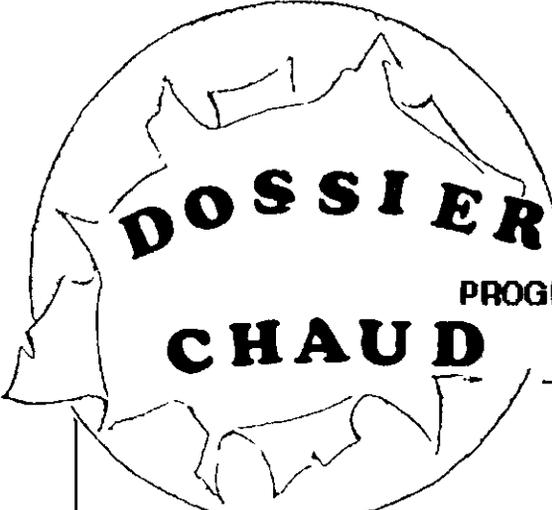
Point tournant est une façon concrète d'aborder dans nos groupes une réflexion sur l'autonomie financière, notre rapport et notre responsabilité face à l'argent.

De plus, les activités du programme permettent aux femmes de mieux identifier leurs aptitudes et leur motivation dans des domaines autres que le retour au travail ou aux études.

Certains exercices leur donnent des outils et leur permettent d'organiser un plan d'action qu'elles peuvent transférer dans d'autres sphères de leur vie.

Hypothèses de suites à donner

- 1^o Diffuser l'information sur le projet Point tournant, susciter l'utilisation de ce programme pour toutes nos associations qui désirent s'impliquer face au thème Retour aux études ou au travail ou sur l'autonomie financière
- 2^o Que la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec offre Point tournant dans 4 autres associations l'an prochain, toujours dans l'objectif de répondre concrètement au dossier "Retour au travail"
- 3^o S'informer si le projet Point tournant est donné dans les Commissions scolaires (Education des adultes)
 - en informer les associations
 - leur aider à faire leur demande d'heures de cours
- 4^o Aider les associations à négocier les services d'une animatrice



DOSSIER CHAUD

PROGRAMME DE RETOUR AUX ETUDES POSTSECONDAIRES POUR LES BENEFICIAIRES D'AIDE SOCIALE

Rencontre d'information et de concertation.

Le mardi, 20 mai 1986, l'Institut Simone de Beauvoir de l'Université Concordia à Montréal organisait une journée d'information et de concertation sur le programme d'aide financière du gouvernement provincial qui vise à faciliter LE RETOUR AUX ETUDES COLLEGIALES ET UNIVERSITAIRES DES CHEFS DE FAMILLE MONOPARENTALE, BENEFICIAIRES D'AIDE SOCIALE

Pour faire le point sur ce programme d'aide financière, plusieurs intervenants se sont réunis; des représentants des ministères provinciaux concernés (main-d'oeuvre et sécurité du revenu, éducation), des agents de bureaux d'aide financière des Cégeps et des universités, des représentant-es d'organismes communautaires, et des bénéficiaires de ce service

M. André Jolin, du Ministère de l'Éducation, Service des prêts et bourses nous a rappelé les améliorations apportées au régime des prêts et bourses au cours des dernières années au fur et à mesure que des étudiants chefs de famille monoparentale s'inscrivaient en plus grand nombre et nous informe d'une prochaine révision en profondeur de ce service. Notons quelques pistes à explorer.

- versements mensuels de l'allocation
- prêt de l'aide sociale pour la période d'été
- règlement accéléré en début d'année et régularité des versements
- qualité accrue des services d'information et d'aide offerts dans les institutions scolaires.

M. René Potier, du Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu nous a brossé un court historique du programme de retour aux études postsecondaires. Instauré en décembre 84, peu après la mise sur pied de l'opération dé clic pour les 18-30 ans et suite à la pression de quelques groupes dont le CIAFT et la FAFMQ. Le programme de retour aux études postsecondaires est un programme volontaire qui a accueilli depuis sa mise sur pied effective en janvier 85 environ 1400 personnes dans les Cégeps et les universités, dont 97% sont des femmes. Il vise à accroître l'employabilité des bénéficiaires d'aide sociale qui reçoivent des prestations depuis au moins 2 ans consécutifs.

RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE

- 1 Harmoniser la jonction, le plus rapidement possible, entre le Ministère de la Main d'oeuvre et le Service des prêts et bourses, afin que les étudiants déjà rendus à leur troisième session d'étude puissent recevoir rapidement une aide financière sous forme de prêt et bourse
- 2 A cet effet, puisqu'il est tard pour faire la demande de prêt bourse, on recommande de prolonger le programme de retour aux études pour une quatrième session dès cette année. Que cette quatrième session demeure afin d'assurer 2 ans de scolarité sans prêt
- 3 Afin d'assurer une information complète et homogène d'un bureau à l'autre et d'une région à l'autre, que chaque bureau centralise l'information vers une personne qualifiée qui recevrait tous les cas des bénéficiaires-étudiants et réglerait aussi tous les aspects financiers du programme
- 4 Que les avis et directives du Ministère adressés aux agents d'aide sociale soient aussi envoyés aux groupes communautaires qui pourraient aviser leur clientèle pour une meilleure connaissance de leur droit
- 5 Qu'un support spécial en cours d'études soit envisagé pour ce groupe spécial d'étudiants qui entreprend des études spécialisées après une longue absence du milieu et après avoir vécu des difficultés personnelles assez grandes (la rupture)
- 6 Que lors de l'évaluation de ce programme par le gouvernement actuel, les groupes concernés soient consultés (Cégeps, universités, bénéficiaires et groupes communautaires)

Données spécifiques sur le programme.

Nous rappelons que ce programme d'aide financière pour des chefs de famille monoparentale (homme ou femme) bénéficiaires d'aide sociale qui désirent entreprendre ou compléter des études collégiales ou universitaires est disponible sur une période d'un an et demi ou 3 sessions d'études, après quoi le bénéficiaire devient, comme tous les autres étudiants, admissibles au régime des prêts et bourses.

Mais durant ces 3 sessions, cet étudiant continue de recevoir ses prestations régulières d'aide sociale, plus une allocation de 100\$ par mois (couvrant principalement les transports). Les frais de scolarité sont payés à l'institution scolaire directement par le bureau d'aide sociale qui paie aussi le matériel scolaire et les livres sur présentation des reçus. L'aide sociale alloue également 10\$ par jour par enfant pour les frais de garderie et 200\$ pour aider au déménagement si l'étudiant doit se rapprocher de l'institution scolaire qu'il fréquente.

Les bénéficiaires du programme et les conseillers dans les bureaux d'aide financière dans les institutions sociales se plaignent que:

- il est difficile d'avoir de l'information sur le programme de retour aux études postsecondaires; les agents d'aide sociale l'offrent peu ou pas aux bénéficiaires, ou le connaissent mal;
- il n'y a pas de définition des coûts réels remboursables quant au matériel scolaire; on ne sait pas bien ce qui peut être remboursé ou pas. Par exemple, pour un cours en mathématiques, une calculatrice "spécialisée" est-elle admissible dans ces frais?
- retourner aux études à plein temps, c'est une charge souvent trop lourde pour une personne qui a abandonné ses études depuis plusieurs années;
- les frais de garderie (10\$ /jour/enfant) ne sont pas réalistes et ne tiennent pas compte des sessions d'étude additionnelle le soir par exemple.

CONCRETEMENT, POUR NOUS...

- I On nous assure que certaines institutions scolaires ont parfois encore de la place à ce temps-ci de l'année. Donc, qu'il serait possible en juin ou au mois d'août de s'inscrire pour la session de SEPTEMBRE 86.

N'oubliez pas que ce projet-pilote de retour aux études postsecondaires **SE TERMINE EN DECEMBRE 86**, et que nous ne savons pas s'il sera prolongé, adopté définitivement ou annulé.

Par contre, celles et ceux qui auront commencé leur formation à l'intérieur de ce programme sont assuré-e-s d'avoir leurs 3 sessions comme prévu.

IL VAUT DONC LA PEINE D'ESSAYER DE VOUS INSCRIRE POUR SEPTEMBRE PROCHAIN.

Comment faire?

Vous vous informez à l'institution scolaire de votre choix (Cégep ou université) si, dans le cours ou la discipline qui vous intéresse, vous pouvez encore vous inscrire

Si oui, allez trouver votre agent d'aide sociale et dites-lui que vous voulez vous inscrire à ce programme de retour aux études postsecondaires. Si vous avez quelques difficultés, demandez à voir la personne en charge des programmes à votre bureau d'aide sociale, ou le gérant du bureau.

- II Si vous êtes déjà inscrit-e à ce programme, **FAITES IMMEDIATEMENT VOTRE DEMANDE DE PRET ET BOURSE** si vous entreprenez en septembre votre 3e session d'étude, car DES JANVIER 87, vous redevenez un étudiant régulier et admissible aux prêts et bourses.

Voyez à cet effet le bureau d'aide financière de votre Cégep ou de l'université que vous fréquentez.

**AMÉLIORATIONS AU COURS DES ANNÉES DU RÉGIME DES PRÊTS ET BOURSES
AUX ÉTUDIANTS POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES**

1979-1980 Statut d'indépendance et de non résidence pour l'étudiant ou l'étudiante célibataire ayant à sa charge un ou des enfants.

1981-1982 Bourse maximum portée à 8 500 \$ pour un étudiant ou une étudiante ayant au moins un enfant à sa charge, quel que soit son statut civil.

(Maximum en 1986-87 porté à 11 235 \$).

1983-1984 Application de la règle 5.1.2.3.

Allègement de la contribution du candidat ou de la candidate monoparentale qui recevait de l'aide sociale et qui effectue un retour aux études. (Pour la première année seulement).

Sa contribution personnelle est fixée pour la première année à 60% de ses revenus réels d'emploi, jusqu'à concurrence de la contribution de base.

1984-1985 Application de la règle 5.1.2.4

Allègement de la contribution pour tous les chefs de famille ayant à leur charge un enfant d'âge préscolaire.

La contribution personnelle est fixée à 60% de ses revenus réels d'emploi, jusqu'à concurrence de la contribution de base.

Cet allègement s'applique tant qu'il y a un enfant d'âge préscolaire.

MOYENNE DE L'AIDE POUR LES FAMILLES MONOPARENTALES 1985-86

Type	Nombre	Moyenne prêt	Moyenne bourse
Célibataires	1 118	1 655 \$	5 249 \$
Séparés(es)	828	1 653 \$	4 832 \$
Veufs(ves)	70	1 675 \$	3 458 \$
Divorcés(es)	812	1 672 \$	4 501 \$
TOTAL:	2 828	1 660 \$	4 868 \$

PROGRAMME RETOUR AU TRAVAIL

Si vous êtes de celles et ceux qui veulent acquérir une formation qui vous permettra de réintégrer le marché du travail plus rapidement, dites-vous que vous n'êtes pas les seules(s) à passer par là.

Vous aurez plus de chances de trouver un emploi et vous vous sentirez plus sûres(s) de vous si vous avez la préparation requise.

L'éventail des mesures de formation professionnelle est souvent peu connu et peut pourtant donner un élan extraordinaire vers une nouvelle carrière.

Voici la liste des différents programmes offerts:

Transition travail:

Destiné aux femmes désireuses d'entrer sur le marché du travail ou d'y retourner. Cette mesure se présente sous la forme d'une session d'orientation professionnelle, organisée par les écoles secondaires et les cégeps, en collaboration avec la Commission de formation professionnelle.

Initiation aux métiers non traditionnels:

Réservé exclusivement aux femmes, ce programme a pour but de faciliter leur insertion dans les emplois où elles représentent moins du tiers de la main-d'oeuvre. Des séances d'information et d'orientation professionnelles sont organisées ainsi qu'une période d'initiation pratique à quelques-uns des métiers traditionnellement masculins.

Formation préparatoire à l'emploi:

Il s'agit d'un enseignement visant à faciliter l'insertion professionnelle des chômeuses et des chômeurs et celle des personnes désireuses d'entrer sur le marché du travail ou d'y revenir après une absence prolongée.

Formation préparatoire à la formation professionnelle:

Cette formation est destinée aux personnes qui ne sont pas admissibles à un cours de formation professionnelle du secondaire ou du collégial parce qu'elles n'ont pas atteint le niveau scolaire nécessaire

Formation professionnelle, au secondaire ou au collégial:

Elle est généralement donnée dans les maisons d'enseignement secondaire ou collégial du réseau public. Les femmes désirant suivre une formation dans une profession traditionnellement masculine, c'est-à-dire une profession où elles composent moins du tiers de la main-d'oeuvre, ont un accès privilégié aux cours: 30% des places leur sont réservées

Formation dans les métiers en pénurie de main-d'oeuvre spécialisée:

Cette formation est destinée aux personnes en emploi ou en quête d'emploi qui veulent recevoir, en milieu de travail, la formation requise pour exercer une profession hautement qualifiée, désignée comme étant d'importance nationale. Exemple: outilleuse-ajusteuse ou mécanicienne d'aéronef

Formation générale en industrie:

Cette mesure permet de recevoir une formation en milieu de travail

Services externes de main-d'oeuvre et organismes divers: (SEMO)

De nombreux organismes offrent des services d'information et d'orientation professionnelle exclusivement destinés aux femmes. Ces organismes sans but lucratif sont répartis dans toutes les régions du Québec

Où trouver de l'aide

Voici une liste d'organismes et de groupes de femmes qui peuvent vous aider à faire des démarches visant à retourner aux études, à entrer sur le marché du travail ou à défendre vos droits en tant que travailleuse

Bas-Saint-Laurent **Orientation femmes**

C.P. 877
Sainte-Anne-des-Monts (Québec)
G0E 2G0
Tél. (418) 763-5812

Côte-Nord

Centre Émersion inc.
42, place Lasalle
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 1K3
Tél. (418) 296-6388

Estrie

Centre d'Aiguillage Estrie inc.
270, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec)
J1H 1R1
Tél. (819) 564-0202
Le Trait-d'union
825, rue Belvédère Sud, 3^e étage
Sherbrooke (Québec)
J1H 4B9
Tél. (819) 566-7022

Mauricie - Bois-Francs

La Pariance
247, rue Lindsay
Drummondville (Québec)
J2C 1P2
Tél. (819) 472-3351
Le Pont
450, rue Gervais
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5V3
Tél. (819) 373-1273

Montréal

Action-Travail des femmes
808, rue Mont-Royal Est
Montréal (Québec)
H2J 1X1
Tél. (514) 527-4501
Au Bas de l'échelle
6839-A, rue Drolet, bureau 305
Montréal (Québec)
H2S 2T1
Tél. (514) 270-7878
Centre des femmes de Montréal
3585, rue Saint-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2N6
Tél. (514) 842-4780

Enjeu: Intégration des femmes au travail inc.

5004, rue Saint-Denis, bureau 100
Montréal (Québec)
H2J 2L8

Tél. (514) 849-3745

Inter-Femmes inc.

C.P. 102
Repentigny (Québec)
J6A 5H7

Tél.: (514) 585-7107

Service d'orientation et de relance industrielle pour les femmes inc. (SORIF)

2500, rue Théodore
Montréal (Québec)
H1V 3C6

Tél. (514) 253-3535

Transition-Travail

Collège de Valleyfield
169, rue Champlain
Valleyfield (Québec)
J6T 1X6

Tél. (514) 373-9441

Travail non traditionnel

1650, rue Berri, bureau 230
Montréal (Québec)
H2L 4E6

Tél. (514) 842-8589

Nord-Ouest

Les femmes et l'emploi

20, rue Reilly Est
Rouyn (Québec)
J9X 3N9

Tél. (819) 764-6722

Formation et intégration à l'emploi pour les femmes de Rouyn-Noranda

20, rue Reilly Est
Rouyn (Québec)
J9X 3N9

Tél. (819) 764-4812

Outaouais

Projet d'intégration des femmes de l'Outaouais (PIF)

15, rue Saint-Jacques, app. 1
Hull (Québec)
J8X 2Y4

Tél. (819) 771-1725

Québec

Centre étape

267, rue Saint-Vallier Est
Québec (Québec)

Tél.: (418) 529-4779 ou 529-0454

Jonathan

1445 rue François 1^{er}
Québec (Québec)
G1L 4L3

Tél. (418) 522-1275-76-77

Saguenay

Association regroupant les femmes en emploi non traditionnel

2848, rue Vaudreuil
Jonquière (Québec)
G7S 1X2

Tél. (418) 548-9722

Les diverses sessions d'information et d'inscriptions se font d'ici le mois d'août pour la rentrée en septembre. Il est donc temps de prendre connaissance des services offerts afin de mettre toutes les chances de votre côté pour décrocher un emploi satisfaisant éventuellement.

Rappelez-vous: Ce n'est pas toujours la personne la plus compétente qui décroche le poste, mais celle qui tout, en étant compétente, se présente au bon endroit, au bon moment et sait se faire valoir.



Un programme pour aider financièrement les chefs de famille monoparentale à poursuivre leurs études collégiales ou universitaires

Une chance de plus pour obtenir un emploi!

Pour plus de renseignements sur le programme **Retour aux études post-secondaires pour chefs de famille monoparentale**, communiquez avec le Centre Travail-Québec le plus près de chez vous

 Gouvernement du Québec
Ministère de la Main-d'œuvre
et de la Sécurité du revenu

Québec 

Mesures spécifiques pour les bénéficiaires de l'aide sociale

Rattrapage scolaire.

Il est destiné aux bénéficiaires de moins de trente ans ou aux chefs de famille monoparentale de tout âge qui n'ont pas terminé leurs études secondaires. Les personnes en rattrapage scolaire conservent leur droit aux prestations d'aide sociale et reçoivent, de plus, une allocation mensuelle de participation qui est augmentée, dans certains cas, d'une allocation pour frais de garde.

Retour aux études postsecondaires

Voir plus haut page : 12

Stages en milieu de travail

Ils ont été créés à l'intention des bénéficiaires de l'aide sociale de moins de trente ans qui désirent acquérir une formation professionnelle en milieu de travail. Les stagiaires conservent leur droit aux prestations d'aide sociale et touchent des allocations en supplément.

POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES

La Commission de formation professionnelle:

Afin de connaître les différentes formations pré-emploi offertes, Communication Québec vous donnera le numéro de la commission de formation professionnelle de votre région.

Le Centre travail-Québec:

Jusqu'à récemment, le Centre de Main-d'œuvre du Québec ou Bureau de formation, de création d'emploi et d'aide sociale. Adressez-vous à votre Centre Travail-Québec ou Communication-Québec au besoin.

Le Centre d'emploi du Canada:

Pour des services d'orientation de placement et de formation de création d'emplois (voir dans l'annuaire téléphonique Gouvernement du Canada Emploi et Immigration).



PROFIL MONOPARENTAL



TROP PETITS POUR S'ENVOLER, TROP GRANDS POUR NE PAS RAISONNER . . .

(DES ENFANTS RACONTENT LEUR EXPÉRIENCE DE GARDE)

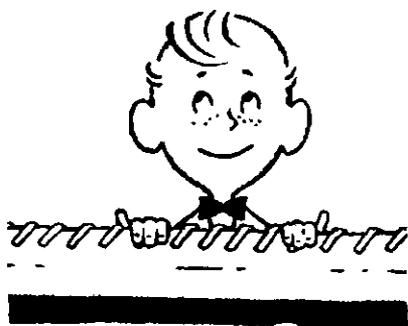
Par Ève Dumans

Phénomène devenu courant dans notre société, la séparation des parents a-t-elle obligatoirement pour effet, comme l'affirment certains, de limiter les chances d'épanouissement de l'enfant? L'éclatement de la famille oblige, en nombre de cas, en effet, le parent resté seul à faire face à des obligations plus grandes qui le rendent moins disponible. Si cela ne l'était pas ou l'était moins auparavant, il devient impératif alors de trouver un mode de garde durant la journée afin d'être capable d'exercer- ou de chercher -un emploi. Des enfants qui, jusque-là, avaient vécu dans la quiétude du foyer, se trouvent ainsi placés soudain devant la nécessité de s'adapter à un nouveau milieu, à de nouvelles personnes, à une façon différente de vivre. Comment y réagissent-ils, il est rare que la question leur soit posée à eux. Votre bulletin a osé le faire, s'adressant à quatre garçons de familles monoparentales. Yan, François, Olivier et Grégoire. Ces quatre garçons, qui ont à peu près le même âge, soit de dix à douze ans, livrent ici leurs sentiments sur les bouleversements amenés dans leur existence par la séparation.

YAN (10 ans).

"QUAND JE SUIS SEUL, JE VERROUILLE TOUTES LES PORTES . . ."

J'étais plus heureux avant qu'après il y avait plus d'amour. Quand ma mère est restée seule, j'ai dû commencer à prendre mon diner à l'école. Les plus grands faisaient la loi et les surveillants n'intervenaient pas. À présent, c'est ma grande soeur de quinze ans qui me garde jusqu'à l'arrivée de ma mère des fois à huit heures le soir.



J'aime mieux ça que d'aller en garderie parce que je reste chez moi, que je peux jouer avec mes affaires. Et puis, il n'y a pas de grands pour m'embêter. Mais il m'arrive quand même d'avoir peur si ma soeur part faire une course. Alors, je verrouille toutes les portes. Pendant l'été, c'est encore ma soeur qui me garde. Nous le passons chez mon père, en ville. Mais j'aimerais mieux aller dans un camp de vacances où il y aurait des moniteurs dynamiques et des activités intéressantes.

FRANÇOIS (12 ans)

"J'AI APPRIS A DÉTESTER LES PATATES ... "

Mon père est parti, j'étais encore petit. Il a fallu que j'aille en garderie. La première où j'ai été ressemblait à un asile: tout le monde chiâlait ou criait. Si un enfant faisait une bêtise, il restait enfermé. La deuxième garderie était mieux, les gens étaient plus gentils. Après, j'ai été gardé chez des amies ou connaissances de ma mère. Là, j'ai eu beaucoup de problèmes, soit que je m'ennuyais parce qu'il n'y avait pas de jeux intéressants, soit que je devais me plier à toutes sortes de règles de vie auxquelles je n'étais pas habitué, comme de faire la sieste et de laver la vaisselle après les repas. Je n'aimais pas ce qu'on me servait à manger. C'est là que j'ai appris à détester les patates. Une de mes gardiennes m'en servait tout le temps. Une autre, qui avait un fils de mon âge, le favorisait toujours. Une fois, elle m'a grondé sévèrement parce que j'avais cassé un jouet sans le vouloir. Maintenant, c'est différent, il y a une dame qui vient chez moi. Je préfère être gardé comme ça parce que je ne suis pas dépaycé: j'ai mes affaires, je ne suis pas obligé de vivre en



commun avec d'autres enfants, et la dame en question s'est attachée à moi et moi, à elle. L'été, j'ai connu un camp de vacances où je ne suis ennuyé sans arrêt: je n'étais pas au courant de l'organisation des activités parce que c'était la première fois que j'y venais, et j'étais toujours le dernier arrivé partout. Ma mère ne manquait, je n'avais personne pour me consoler vraiment. Par contre, le centre de jour où j'ai été inscrit ces trois dernières années me plaît beaucoup. J'ai un ami avec moi, je ne me sens pas trop loin de la maison, en cas de besoin, et il y a des activités à mon goût

OLIVIER (11 ans)

"LE MONITEUR DU CAMP RIAIT DES ENFANTS QUI AVAIENT DES PROBLÈMES..."



Moi, ma vie a aussi changé après la séparation de mes parents. Il a fallu déménager dans un logement très petit où le propriétaire venait nous embêter. Un an après, ma mère a déménagé de nouveau, puis, quand l'école a recommencé, j'ai été vivre quatre mois chez mon père. Je voyais ma mère et ma petite soeur seulement toutes les deux fins de semaine. Je m'ennuyais d'elles. Et puis, la vie avec mon père était compliquée parce qu'il travaillait tard. Il fallait que je lui télé-

phone avant de rentrer. Il habitait loin de l'école, et j'étais obligé de marcher longtemps. J'ai continué d'aller à la garderie. J'y allais déjà tout petit, et dans ce temps-là, j'aimais ça: j'avais beaucoup de plaisir avec les autres enfants, j'avais ma bande à moi, on s'amusait bien ensemble. Mais maintenant, la garderie, j'en ai assez. Je suis plus vieux que tous les autres, il n'y a pas de jeux intéressants pour moi, même si je m'entends bien avec les moniteurs. Ce que je n'aime pas non plus, c'est le camp d'été quand il dure trop longtemps et que les règlements sont trop sévères. J'ai été dans deux camps. Dans le premier, il n'y avait pas beaucoup d'équipement, il fallait toujours attendre pour faire

des activités intéressantes, comme le canot. Le deuxième, je ne veux jamais y retourner parce que le moniteur était méchant, il riait des enfants qui avaient des problèmes et nous traitait comme des militaires. En plus, il n'y avait pas d'intimité quand on allait aux toilettes ou à la douche.

GRÉGOIRE (11 ans)

"JE CONNAIS DES "GARS DE RUELLE" DONT LA MÈRE EST À LA MAISON.. "

Avant que mon père quitte ma mère, j'allais déjà en garderie. C'était une bonne garderie. Les activités étaient intéressantes, je trouvais la nourriture à mon goût, les moniteurs gentils, j'avais de bons copains. Quand mes parents se sont séparés, j'ai été gardé chez une dame qui avait cinq grands fils dans la vingtaine et une petite fille plus jeune que moi. Je me suis beaucoup ennuyé parce que tout était limité. J'ai dû me plier à de nouvelles habitudes alimentaires. J'ai eu une autre gardienne ensuite chez qui je me



plaisais bien parce qu'elle avait le câble et que je pouvais regarder toutes sortes d'émissions de télévision. Mais je trouve la garderie plus éducative. Les moniteurs nous élèvent bien, ils nous empêchent de dire des gros mots et de faire des mauvais coups comme des "gars de ruelle" que j'ai connus et dont la mère était à la maison. Je dirais, moi, qu'après leur séparation, mes parents se sont plus occupés de moi qu'avant. Je pense qu'ils ont tous les deux appris à faire des tas de choses qu'ils ne savaient pas auparavant.

Yan, François, Olivier, Grégoire, quatre histoires différentes, mais non pas quatre points de vue différents. Pour tous, l'image de la mère reste celle des contes heureux, de la "Petite maison dans la prairie", par exemple. Une personne douce, gentille,

dispensatrice de nourriture et d'affection. Quelqu'un qui prend soin de vous, qui vous aide, qui vous corrige quand vous faites quelque chose de travers, quelqu'un qui vous écoute et ne vous blâme pas systématiquement, qui ne chicane pas sans arrêt, bref, qui vous aime parce que vous êtes vous

Cette image idéale, nos quatre garçons ne sont cependant pas unanimes à la projeter sur leurs attentes à l'endroit d'un mode de garde, quel qu'il soit

Si les deux premiers, Yan et François, qui, eux, n'avaient été gardés que peu ou pas du tout avant la séparation de leurs parents, penchent davantage pour la garde à domicile, parmi leurs affaires et dans leur cadre habituel, les deux derniers, Olivier et Grégoire, en garderie dès leur jeune âge, expriment une grande satisfaction à l'égard de la vie en groupe, sous la garde de moniteurs responsables, pourvu que les activités correspondent à leurs intérêts et que les règles de conduite collective les respectent dans leur personne

De leur témoignage à tous ressortent des besoins de sécurité affective, physique et morale qui sont autant de défis à relever, dans la définition d'une politique de

Sans doute serait-il tentant d'interpréter les paroles des enfants interviewés comme un plaidoyer nostalgique en faveur du modèle familial traditionnel. Nous leur avons aussi demandé leur avis là-dessus

"Une mère à la maison, c'est plus convenable" a déclaré Yan, qui regrette "le bon temps d'avant" et trouve "plus joyeux" les enfants dont les parents sont unis. François admet, lui, que toutes les mères ne sont pas celle de son rêve. La question est tranchée autrement par Grégoire *"Une mère qui ne travaille pas à l'extérieur, affirme-t-il catégoriquement, elle passe son temps à faire des choses pas intéressantes elle commence à capoter"* Et, de renchérir Olivier, *"quand la mère reste chez elle ça ne veut pas dire automatiquement qu'elle est disponible"* Tous s'entendent à dire que leurs propres enfants, ils les voient indifféremment gardés par eux ou par leur femme, le critère "revenu" jouant le rôle décisif. Il ne semble y avoir rien de "niaiseux" pour eux à ce qu'un homme reste à la maison afin d'assumer les tâches domestiques. Signe des temps et, qui sait, meilleure garantie de stabilité du couple

POURQUOI PAS VOS ENFANTS AUSSI ?

LE PRÉSENT ARTICLE A PU ÊTRE RÉALISÉ PAR LE BIAIS D'ENTREVUES ENREGISTRÉES À L'AIDE D'UN SIMPLE MAGNÉTOPHONE À CASSETTES LES TÉMOIGNAGES RECUEILLIS N'ONT ÉVIDEMMENT QU'UNE VALEUR INDICATIVE IL AURAIT FALLU, POUR DÉGAGER DES CONCLUSIONS GÉNÉRALES, UN ÉCHANTILLONNAGE BEAUCOUP PLUS VARIÉ ET NOMBREUX VOUS POURRIEZ NOUS Y AIDER EN TENDANT L'EXPIÉRIENCE À VOTRE TOUR. POURQUOI NE RÉUNIRIEZ-VOUS PAS VOS ENFANTS VOS PETIT(E)S VOISIN(E)S EN ÂGE DE DISCUTER AUTOUR D'UN MAGNÉTOPHONE POUR LEUR DEMANDER LEUR OPINION SUR LES SERVICES DE GARDE, COMME NOUS L'AVONS FAIT ?

VOUS POUVEZ LEUR POSER LES MÊMES QUESTIONS QUI NOUS

- QUELS CHANGEMENTS LA SÉPARATION DE TES PARENTS A-T-ELLE APPORTÉS DANS TA VIE ?
- QUELS SOUVENIRS AS-TU GARDÉS DE CES CHANGEMENTS ?
- QUEL MODE DE GARDE RECOMMANDERAI-TU POUR UN DE TES COPAINS QUI VIVRAIT CETTE EXPÉRIENCE ?
- QU'EST-CE QU'UNE MÈRE POUR TOI ?

OU CELLES DE VOTRE CHOIX VOUS VERREZ, LE RÉSULTAT SERA À LA MESURE DE VOS EFFORTS ET SI VOUS VOLEZ EN FAIRE BÉNÉFICIER NOS LECTEURS, ENVOYÉZ-NOUS LA TRANSCRIPTION DE VOS ENTREVUES NOUS LA PUBLIERONS AVEC LE PLUS GRAND PLAISIR

(POUR PLUS D'INFORMATION SUR LA FAÇON DE PROCÉDER, TÉLÉPHONEZ OU ÉCRIVEZ À MUGUETTE LINDGIES, I R I M O (514) 268-5224)

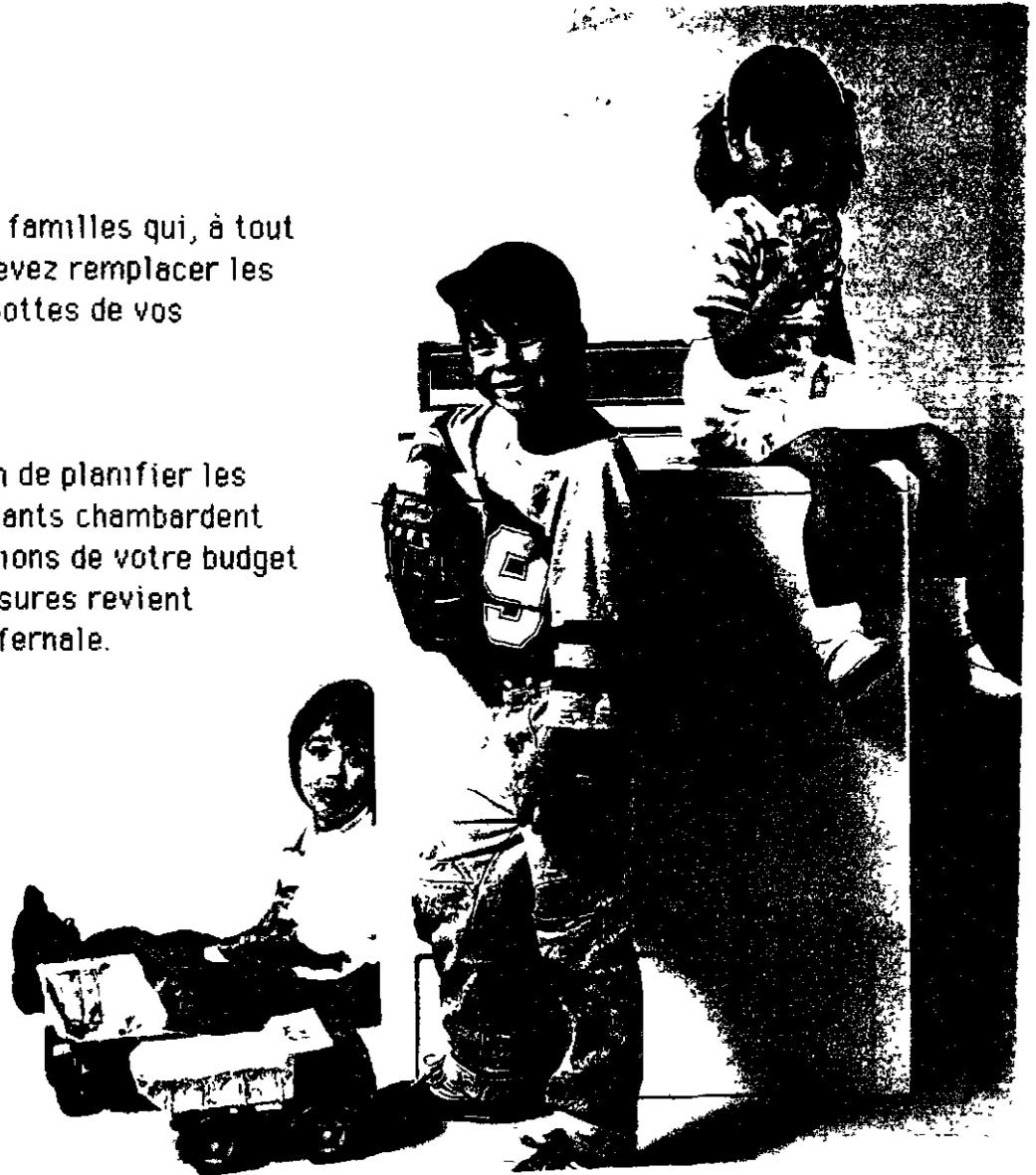
garde humaine et éducative. La séparation des parents pose en effet avec acuité le problème de la qualité de la garde Elle pose aussi celle de la réversibilité des rôles parentaux

L'ENFANT EST-IL UN COUT OU UNE RICHESSE ?

Rapport du Séminaire de Grangeneuve par Madeleine Bouvier

Etes-vous de ces familles qui, à tout bout de champ, devez remplacer les chaussures, les bottes de vos enfants ?

Il n'y a pas moyen de planifier les dépenses, les enfants chambardent toutes les prévisions de votre budget. L'achat de chaussures revient à une cadence infernale.



LE COUT DE L'ENFANT DEMEURE UNE ENIGME POUR LES FAMILLES ET LA COMPENSATION DES CHARGES FAMILIALES PAR L'ETAT EST LOIN D'ETRE ADEQUATE

C'était là, le thème étudié au Séminaire sur le Revenu familial et la sécurité sociale organisé par la Région Europe de l'Union internationale des organismes familiaux et tenu à Grangeneuve, Suisse les 2-3-4- avril 1986

Quatorze pays y étaient représentés pour un total de cent vingt participants-es. La mise en commun des politiques des différents pays pour assurer une protection sociale et économique efficace de la famille a donné lieu à des échanges fort intéressants.

Le rapport d'étape d'une recherche scientifique en cours à l'Université de Fribourg, intitulée **Revenu de la famille et coût de l'enfant: aspects théoriques et pratiques** donnait un aperçu des recherches faites à l'étranger, une description des problèmes empiriques et une évaluation de la politique de la famille en Suisse.

En préalable à la recherche, on nous incite à reconnaître que

TOUTE POLITIQUE EN FAVEUR DE LA FAMILLE DOIT REPOSER SUR UNE IMAGE POSITIVE DE L'ENFANT ET Y VOIR D'ABORD UNE CHANCE D'AVENIR ET NON UNE CHARGE.

"L'ENFANT N'EST PAS UN COUT MAIS UNE RICHESSE"

Trois grandes orientations du point de vue méthodologique cherchent à expliquer les relations qui existent entre la structure des dépenses d'une part et le revenu, la taille et la composition du ménage, d'autre part.

1^o **L'approche budgétaire** calcule le coût standard de l'enfant sur la base d'un panier de biens assurant la satisfaction des besoins vitaux. La somme des valeurs retenues (prix X quantités) forme le coût standard de l'enfant.

Cette étude se fonde sur les études menées sur la pauvreté et le seuil de l'indigence. Il n'y a donc pas de reflet fidèle du niveau de vie moyen, typique des pays industrialisés.

2^o **L'approche partielle de la proportionnalité des dépenses** analyse la relation systématique entre une certaine catégorie de dépenses et de revenu du ménage

Ces études sont fondées sur la proportion que représentent les biens alimentaires dans le budget des familles ou des groupes de biens de première nécessité.

3^o **Les approches globales de l'équilibre du consommateur** considèrent toutes les dépenses des ménages.

Certaines recherches tiennent compte que la présence d'un enfant peut augmenter en pourcentage la dépense familiale. (ex en biens alimentaires, 30%, le logement 10%, et 0% celle de tabac et d'alcool)

On y analyse la totalité des dépenses (la théorie de l'optimum du consommateur) et on se base sur les méthodes proportionnelles les plus élaborées

Une quatrième catégorie de recherches repose sur l'attitude des ménages face à leur bien-être.

Partant de l'idée que le niveau de vie dépend, outre des quantités de biens consommés, du jugement des ménages quant à leurs besoins et la façon des satisfaire, ces méthodes s'appuient sur des enquêtes faites auprès des consommateurs

Les nouvelles théories suggèrent de prendre en considération tous les aspects de la vie familiale, notamment la division du travail et les **aspects positifs des enfants** dans un ménage

Sur la base des résultats de nombreuses démarches effectuées, plusieurs conclusions sont possibles

Le coût de l'enfant se situe entre 16% et 24% du revenu d'un couple. Le revenu d'un ménage de parents avec un enfant devrait être de 20% supérieur à celui d'un couple pour garantir le même niveau de vie.

Le coût de l'enfant augmente avec l'âge:

D'après McClements (1978), le coefficient d'équivalence pour un couple avec un enfant de 0-1 an est estimé à 1,09 et à 1,36 lorsque l'enfant est âgé de 16 à 18 ans.

Cette conclusion correspond à l'intuition première et a été confirmée par d'autres recherches.

Les familles monoparentales

Leur situation ne peut être assimilée aux coûts d'un adulte plus les coûts relatifs à un enfant, ni aux coûts d'un couple avec un enfant moins les coûts d'un adulte.

Le coût d'un enfant est habituellement jugé supérieur dans les familles monoparentales pour les raisons suivantes

- 1 les familles monoparentales supportent les mêmes frais fixes que le couple et ne disposent pas des mêmes ressources humaines ,
- 2 le parent unique dispose de moins de revenu, en général, et rencontre des charges accrues.

La détermination des conditions d'entretien

Les conditions d'entretien établies dans le canton de Zurich constituent l'un des rares exemples d'EVALUATION DES PRESTATIONS PROPRES DES PARENTS SOUS FORME DE SOINS ET D'EDUCATION.

Dans le cas d'une contribution d'entretien, on vise une compensation complète et non partielle des charges parce que l'on suppose qu'une personne seule s'occupe de l'enfant

Les chercheurs soulignent à la fin du rapport d'étape.

- 1 l'importance et la nécessité d'une étude globale du coût de l'enfant afin de trouver l'instrument le plus adéquat ou alors recourir à des études comparées avec plusieurs méthodes;
- 2 qu'il faut améliorer l'appareil statistique en matière de comportement du consommateur en vue d'arriver à des résultats plus représentatifs
- 3 qu'il est indispensable que les barèmes, seuils, rentes et taux appliqués en matière de politique familiale puissent se fonder sur des échelles d'équivalence régulièrement mises à jour. Il faut éviter de donner l'impression que le Législateur et l'administration optent en chaque circonstance pour la solution la moins coûteuse à l'Etat.

ESTIME DES COÛTS D'ENTRETIEN DU PREMIER ENFANT D'UNE FAMILLE SUR UNE BASE ANNUELLE(1985)

1. Coûts d'entretien selon le DDM¹
(Enfant dont l'âge limite est de 18 ans)

Age du premier enfant	COUT MOYEN DU 1ER ENFANT SELON LE TYPE DE BUDGET			
	Budget de subsistance ²		Budget de confort minimum ³	
	Familles mono.	Familles bipar.	Familles mono.	Familles bipar.
0-1 an	2 824 \$	2 232 \$	3 497 \$	2 762 \$
2-3 ans	2 855	2 261	3 540	2 803
4-6 ans	3 000	2 411	3 737	3 020
7-9 ans	3 204	2 597	3 997	3 240
10-12 ans	3 399	2 785	4 237	3 516
13-15 ans	3 516	2 894	4 487	3 744
16-18 ans	3 649	2 965	4 674	3 900
Moyenne (0-18 ans)	3 206 \$	2 592 \$	4 024 \$	3 284 \$

1. Source: DDM Budget de subsistance et de confort minimum. Les coûts moyens ont été estimés à partir de données du DDM de juin 1984 qui ont été indexées pour juin 1985 de 4.1%, soit l'augmentation de l'IPC.
2. Dans le budget de subsistance, les coûts comprennent l'alimentation, le vêtement, les soins personnels, l'entretien, le loyer, le gaz, l'électricité et le chauffage.
3. Comprend les coûts du budget de subsistance plus transport, téléphone, ameublement, réparation et remplacement, récréation, religion, besoins scolaires.

COUT MINIMUM DE REGIMES NUTRITIFS

Le tableau suivant indique le coût minimum d'une alimentation adéquate pour chaque groupe d'âge, selon les apports quotidiens d'éléments nutritifs recommandés au Canada (révision 1975). Les apports recommandés supposent un mode d'activité caractéristique pour chaque groupe d'âge.

Ces coûts sont calculés à partir de la liste d'achat hebdomadaire préparée par le Dispensaire, en utilisant le coût moyen pondéré pour chaque catégorie d'aliments.

SEXE/AGE	CALORIES	PROTIDES	COUT		
			QUOTIDIEN	HEBDOMADAIRE	MENSUEL
ENFANT					
7-11 mois	1136	47	\$2.13	\$14.91	\$64.60
1-3 ans	1428	55	\$2.23	\$15.60	\$67.58
4-6 "	1802	63	\$2.51	\$17.55	\$76.04
GARÇON					
7-9 ans	2207	76	\$3.00	\$20.99	\$90.97
10-12 "	2514	87	\$3.39	\$23.76	\$102.95
13-15 "	2823	101	\$3.79	\$26.51	\$114.90
16-18 "	3225	115	\$4.27	\$29.86	\$129.40
FILLE					
7-9 ans	2007	71	\$2.83	\$19.83	\$85.95
10-12 "	2301	84	\$3.26	\$22.84	\$98.95
13-15 "	2238	84	\$3.26	\$22.85	\$99.02
16-18 "	2107	76	\$3.06	\$21.39	\$92.68
HOMME					
19-35 ans	3003	102	\$4.02	\$28.17	\$122.09
36-50 "	2704	93	\$3.75	\$26.27	\$113.86
51+ "	2309	86	\$3.48	\$24.39	\$105.69
FEMME					
19-35 ans	2087	76	\$3.15	\$22.02	\$95.40
36-50 "	1914	70	\$2.98	\$20.87	\$90.44
51+ "	1799	68	\$2.94	\$20.58	\$89.16
Enceinte	2418	96	\$3.87	\$27.09	\$117.41
Allaitant	2614	104	\$4.07	\$28.52	\$123.60

Le coût minimum d'un régime nutritif est \$3.38 par personne par jour pour la famille de quatre incluant un homme (36-50 ans), une femme (19-35 ans), une fille (7-9 ans), et un garçon (13-15 ans).

ADJUSTEMENT SELON LA TAILLE DE L'UNITE FAMILIALE*

Pour une personne vivant seule, augmenter l'allocation régulière de 20%

Pour une famille de deux, augmenter l'allocation régulière de 10%

Pour une famille de trois, augmenter l'allocation régulière de 5%

*Sources: "Family Food Budgeting" United States Department of Agriculture publication révisée juillet 1979.

DISPENSARE DIETETIQUE DE MONTREAL

2182 AVENUE LINCOLN

MONTREAL, QUE. H3H 1J3

MAI 1986

Ce qu'on dit de nous...

ETUDE SUR LA SEPARATION ET LE DIVORCE

Michel Alain, Ph.D. et Yvan Lussier, M.A.

Université du Québec à Trois-Rivières

PARUTION 1985

Voici les résultats d'une étude sur la separation et le divorce réalisée au Québec sous la direction de messieurs Michel Alain et Yvan Lussier du département de psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières

La plupart des 127 participants étaient membres d'un regroupement pour personnes séparées et divorcées (plus particulièrement ceux de Trois-Rivières, Shawinigan, Drummondville et quelques-uns de la région de Montréal), tous affiliés à la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec Inc

Les femmes sont en nombre supérieur à participer à cette recherche. Elles représentent 76% de l'ensemble des sujets, alors que les hommes n'en constituent que 24%. La majorité des sujets sont sous le seuil des 50 ans. Seulement 13% se retrouvent dans la tranche d'âge de 21 à 30 ans. Les hommes sont significativement plus âgés que les femmes. Les répondants ont en moyenne une 11^e année de scolarité. En ce qui a trait à leur emploi, 30% des répondants ont une occupation au foyer et seulement 18 individus (15%) se regroupent dans la catégorie des professionnels ou occupent un poste de direction.

Situation financière

53% des sujets rapportent un revenu annuel inférieur à 10,000\$, 18% l'évaluent entre 10,000\$ et 15,000\$ alors que 13% indiquent qu'ils se situent entre 15,000\$ et 20,000\$. Le reste des répondants (19%) ont un revenu supérieur à \$20,000\$. Il est à noter que les hommes ont un revenu annuel significativement plus élevé que celui des femmes. De plus, ils évaluent leur situation financière comme étant meilleure, comparativement à l'évaluation faite par les femmes.

Situation conjugale

Dans la majorité des cas, les individus ont été mariés (94%), alors que dans 6% des cas, il s'agissait de la rupture d'une union libre.

La durée moyenne du mariage ou de l'union libre est de 13 ans et demi.

Aucun sujet n'a eu une durée de relation conjugale inférieure à deux ans. 33% des individus ont été mariés pendant plus de 15 ans.

La durée moyenne des fréquentations précédant le mariage ou l'union consensuelle est de 2 ans et demi. Dans 59% des cas cette période de fréquentation a été inférieure ou égale à deux ans.

PORTRAIT TYPE

Il apparaît utile de tracer le portrait type de la personne qui a le plus participé à notre étude.

Généralement, elle est une femme âgée environ de 40 ans et membre d'un regroupement pour personnes séparées et divorcées. Elle a moins d'une 11e année de scolarité et un emploi au foyer ou comme journalière. La participante a été mariée depuis plus de 10 ans. Elle est divorcée depuis au moins 2 ans et se considère comme la personne qui a dû prendre la décision de rompre. En somme, cette rupture avait été passablement prévue et l'on peut dire que la répondante l'avait considérée sérieusement depuis au moins 3 mois avant qu'elle soit définitive. Elle est mère d'au moins deux enfants, dont le benjamin est d'âge mineur. Elle a légalement la garde des enfants. Malgré tout, elle a très peu d'aide financière de la part de son ex-mari afin de subvenir aux besoins et à l'éducation des enfants. Elle a un revenu annuel inférieur ou égal à 10,000 dollars, donc sous le seuil de la pauvreté.

Sur le plan personnel, cette femme fréquente un nouveau partenaire depuis près d'un an. Elle est moyennement amoureuse de cet homme. Toutefois, cette relation semble la satisfaire. Cependant, dans 34% des cas, la répondante a été amenée à consulter un professionnel de la santé mentale à cause de son divorce, de son adaptation au niveau de sa situation monoparentale et de ses revenus économiques précaires.

Impacts de la rupture sur le vécu des gens

Attachement

Des études ont démontré qu'il persiste, suite à la plupart des divorces, un lien d'attachement envers le conjoint. La coupure de cet attachement suite au départ du conjoint a effectivement un impact important sur le vécu émotionnel de l'adulte. Par exemple, lorsque la rupture a été initiée par le conjoint, l'attachement envers cet ex-partenaire est significativement plus élevé que celui des individus qui ont eux-mêmes fait la demande de rompre. Il ressort également que plus la rupture était inattendue, plus les individus montrent des signes élevés d'attachement. Plus les répondants ont l'impression qu'ils avaient un certain contrôle sur les événements se rapportant à leur rupture, moins ils ont un degré d'attachement élevé pour leur ex-partenaire.

Plus les personnes sont âgées, plus elles pensent à leur ex-partenaire. Les individus scolarisés semblent moins aux prises avec de telles pensées. Les hommes tendent généralement à ressentir un peu plus de désir et d'attraction pour leur ex-partenaire que les femmes.

Plus la durée du mariage a été longue, plus les gens sont susceptibles d'être préoccupés par leur ex-conjoint. Toutefois, les personnes qui fréquentent maintenant un nouveau partenaire sont significativement moins portées à repenser à leur ex-partenaire. Plus les répondants sont satisfaits de leur nouvelle liaison, moins ils ressentent de l'attachement pour leur ex-partenaire. Plus le revenu des gens est élevé ou plus ils sont satisfaits de leur situation financière, moins ils sont portés à ressasser le passé.

Il est important de noter que l'adaptation des gens suite à leur rupture est étroitement reliée à leur attachement. Plus leur ajustement est bon, moins leur attachement est intense.

Ajustement

L'ajustement psycho-social des personnes séparées et divorcées ne semble pas être seulement relié à leur situation émotionnelle. Certaines analyses ont démontré qu'une rupture inattendue était associée à une moins bonne capacité d'adaptation, une basse satisfaction de soi et de moins bonnes habiletés sociales.

Plus les participants sont âgés, plus ils ont eu des difficultés à s'adapter suite à leur séparation et moins ils sont contents d'eux-mêmes. Contrairement aux croyances, les hommes séparés et divorcés n'ont pas un niveau d'ajustement significativement plus élevé que celui des femmes.

Des résultats indiquent que plus le nombre d'années de mariage a été élevé, plus les personnes ont eu de la difficulté à s'adapter à une autre façon de vivre suite au départ du conjoint et moins ils sont satisfaits d'eux-mêmes.

Plus les gens mentionnent, non pas en chiffres mais qualitativement qu'ils ont une bonne situation financière, plus leur adaptation psychologique est élevée. Dans le même sens, plus l'âge du plus jeune enfant est élevé, plus les personnes séparées se montrent mieux adaptées psychologiquement et socialement.

Plus le degré de satisfaction de la relation intime avec un nouveau partenaire est élevé, plus les personnes sont heureuses, optimistes, actives, confiantes, positives envers elles et plus portées à participer à des rencontres sociales comparativement à ceux qui ne vivent pas une relation intime. Il en va de même lorsque les individus montrent un bon ajustement post-divorce. Des résultats ont aussi démontré que plus les gens ont un ajustement élevé, plus leur estime de soi est élevée.

Estime de soi

Il apparaît qu'une bonne estime de soi est reliée à un ajustement post-rupture élevé et une faible cote d'attachement pour l'ex-partenaire. D'autres analyses font voir que plus les individus ont l'impression qu'ils exerçaient un quelconque contrôle sur ce qui survenait lors de leur rupture, plus leur estime de soi est élevée. Les gens scolarisés affichent aussi une meilleure estime de soi.

Il est important de noter que les personnes fréquentant un nouveau partenaire et ayant une nouvelle relation intime satisfaisante ont une estime de soi significativement plus élevée

Il est étonnant de constater que plus les personnes séparées évaluent leur situation financière comme étant excellente, plus leur estime de soi tend à être forte.

Les résultats laissent voir que l'estime de soi est directement reliée au fait de pratiquer des activités tant sociales qu'individuelles

Activités

Divers types d'activités mesurées comme étant les plus populaires ont été regroupées en trois catégories : les activités domestiques et les hobby, sportives et de détente, et les activités sociales.

Plus la rupture était inattendue, plus les gens sont portés à faire de façon fréquente des activités domestiques et des hobby. Plus les répondants croient avoir un contrôle sur leur séparation et leur divorce, plus ils tendent à vouloir se divertir par la détente et les sports.

Cependant, des résultats laissent voir que les hommes ont un plus haut taux de participation aux activités sportives et de détente que les femmes. Plus les gens ont d'enfants, moins ils tendent à pouvoir sortir de chez eux, à rencontrer des amis et à se divertir. Evidemment, plus le revenu économique est élevé, plus les gens peuvent participer à des activités.

En définitive, il n'y a aucun type spécifique d'activités pouvant vraiment contribuer à l'ajustement des personnes séparées divorcées. Toutefois, le fait d'avoir des sorties (visites, voyages), de rencontrer des amis et d'avoir souvent des activités sont des indicateurs du niveau d'ajustement post-rupture des gens et leur état émotionnel

Attributions

En général, il ressort des analyses que les hommes tendent davantage à se tenir responsables de leur rupture, comparativement aux femmes. Les personnes séparées et divorcées qui se perçoivent comme responsables de la rupture ont un niveau d'attachement émotionnel pour l'ex-conjoint significativement plus élevé, comparativement aux répondants qui attribuent la responsabilité à l'ex-conjoint ou à des facteurs interactionnels. Les personnes qui mettent la responsabilité sur eux-mêmes ont également un ajustement post-rupture inférieur à celui des autres sujets. Peu importe le type d'attribution formulé, les gens ne diffèrent pas au niveau de leur estime de soi

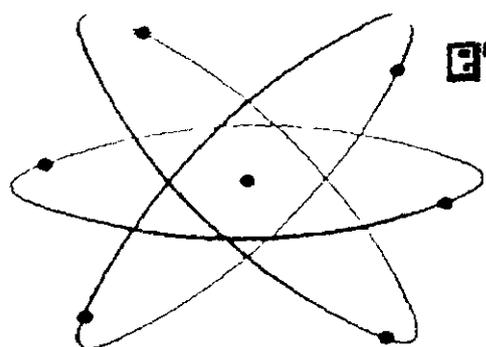
Conclusion

Les résultats des différentes analyses nous permettent de comprendre un peu mieux comment les individus traversent une rupture conjugale. Ainsi il est démontré avec certitude que plus un individu affiche des sentiments d'attachement prononcés pour son ex-partenaire, plus il montre des difficultés d'ajustement et plus son estime de soi est faible. Également, il y a lieu de croire qu'une personne qui rejette la responsabilité de sa rupture sur lui-même a un attachement plus élevé pour son ex-partenaire et un moins bon ajustement post-rupture. Plusieurs variables démographiques telles que l'âge du répondant, la durée du mariage, le nombre et l'âge des enfants, peuvent faire varier l'attachement et l'ajustement. Le fait qu'une rupture soit inattendue peut influencer grandement l'adaptation et le vécu émotionnel des gens.

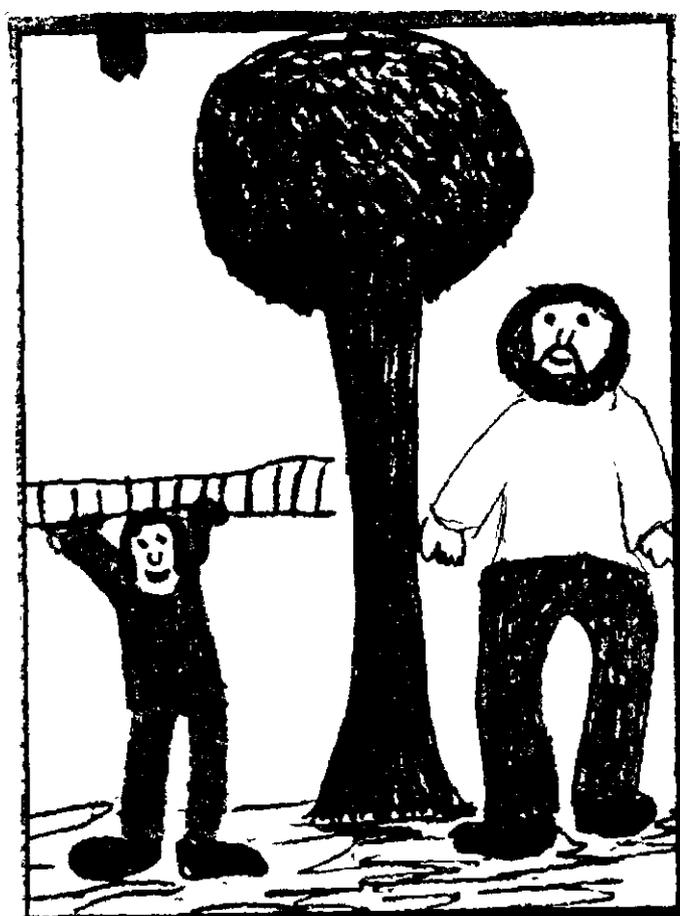
Plus un individu indique qu'il avait un contrôle sur ce qui lui arrivait, moins il ressent de l'attachement et plus son estime de soi et son ajustement sont élevés.

Cette étude a une très grande valeur scientifique par le fait qu'elle est appuyée par un cadre empirique. Elle peut avoir de très grandes utilités cliniques et sociales. Ainsi, les responsables de regroupements pour personnes séparées et divorcées pourraient prendre note des informations qui ressortent de la recherche afin d'offrir une aide plus adéquate aux personnes venant juste de vivre un échec conjugal.

Ressources d'ici...



et d'ailleurs...



Fin juin. Les enfants ont terminé l'école,
heureux de se trouver en vacances...

Depannage

Vacances

Mais voilà; vous n'avez pas pensé, en plein hiver, de planifier ces vacances, et vous vous retrouvez le bec à l'eau ... ou plutôt dans la cour arrière! Peut-être êtes-vous simplement parmi les nombreux et nombreuses qui n'auraient pas acheté en hiver le maillot de bain qu'ils ou elles porteront l'été prochain!

Mais est-ce sans issue? Nous avons cherché pour vous des idées et des adresses. Après vérification à quelques endroits, on nous assure qu'il reste souvent des places qu'on peut réserver à la dernière minute. Pourquoi ne pas tenter votre chance?

Faisons le tour des différentes formules de vacances qui se développent de plus en plus au Québec. Nous empruntons au ministère du Loisir, Chasse et Pêche les descriptions et adresses suivantes, en y ajoutant des annotations sorties des annuaires de chacun des regroupements.

1. LES BASES DE PLAIN AIR

Situées en pleine nature dans des sites d'une exceptionnelle beauté, les bases de plein air proposent aux individus, familles ou groupes une formule de vacances actives, permettant de se ressourcer, de pratiquer des activités de plein air et de se reposer, tout en profitant du milieu ambiant. Il y en a aux quatre coins du Québec. Chacune a son originalité et son cachet et, pour un prix forfaitaire, offre l'hébergement, la restauration, les activités ainsi que l'accès aux équipements de plein air.

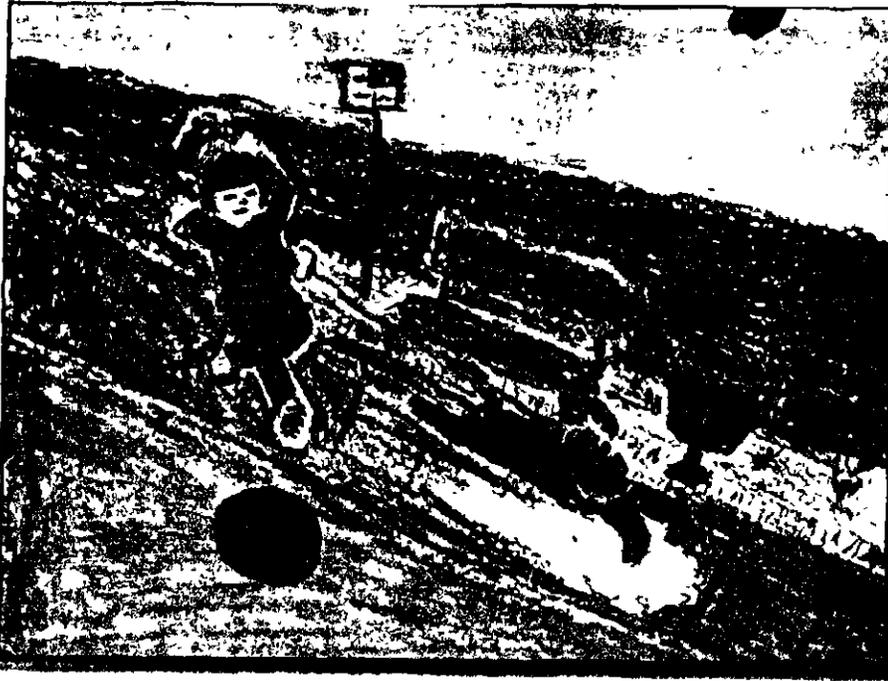
Information et réservation:
Réseau Plein Air
Tél.: (514) 252-3007
1-800-361-4784 (sans frais)

- . Pohénégamook
Estcourt, Bas St-Laurent
- . La Vigie, Lac St-Joseph
Québec/Portneuf
- . Port-au-Saumon
St-Fidèle, Charlevoix
- . Village Pale, Lac Edouard
Coeur du Québec
- . Plein Air Carrefour
L'Avenir, Coeur du Québec
- . Davignon
Bromont, Estrie

Les tarifs varient de \$150 à \$300 pour 5 jours pour chaque adulte partageant une chambre en occupation double - logement et repas.

Tarifs légèrement plus bas pour enfants de 12 à 17 ans;
et c'est généralement gratuit pour les 0-2 ans.

2. LES GITES DU PASSANT, FERMES DE VACANCES ET TABLES CHAMPETRES



Pour le voyageur itinérant, les gîtes du passant offrent l'accueil pour la nuit et le petit déjeuner. Ces gîtes sont une adaptation québécoise du "Bed and Breakfast" européen.

Les fermes de vacances constituent par ailleurs une agréable façon de découvrir le milieu rural. Accueilli dans une famille d'agriculteurs, pour quelques jours ou plus, vous partagerez ses repas et une chambre d'hôte vous sera réservée. Vous pourrez aussi y faire du camping ou bien vous installer dans une résidence secondaire.

Enfin, l'amateur de bonne cuisine appréciera les tables champêtres pour la qualité des plats, la fraîcheur des aliments et l'accueil chaleureux des hôtes. Le menu est principalement composé de produits de la ferme d'accueil.

Renseignements additionnels:
Fédération des Agricotours du Québec
Tél.: (514) 252-3138
1-800-361-3585 (sans frais)

Tarifs pour 1 coucher et trois repas (en vigueur du 1er avril 86 au 31 mars 87)

Adultes -	\$30	Agricotours compte aussi des fermes
12-18 ans -	\$25	pouvant accueillir <u>des enfants et des</u>
6-11 ans -	\$15	<u>adolescents non-accompagnés d'adultes.</u>
2- 5 ans -	\$10	Enfants seuls:
Moins de 2 ans -	\$5	12-18 ans - \$30
		6-11 ans - \$25

On trouve des fermes partout au Québec:

- Ile de la Madeleine - Gaspésie - Bas St-Laurent - Région de Québec - Charlevoix - Côte du Sud - Beauce - Cœur du Québec - Estrie - Richelieu - Rive-Sud - Région de Montréal - Lanaudière - Laurentides - Outaouais - Saguenay Lac St-Jean - Abitibi-Témiscamungue.

3. LES CAMPS FAMILIAUX

Ce réseau d'hébergement s'adresse à toutes les familles qui veulent vivre une expérience communautaire, tout en prenant des vacances ensemble. Pour le prix d'un panier d'épicerie, les camps familiaux permettent de se dégager des tâches journalières et de profiter de l'hébergement ainsi que d'activités axées sur la découverte de la nature et du milieu environnant. Les camps familiaux, c'est aussi l'occasion de se regrouper et de s'impliquer au sein d'une association de loisir et de vacances familiales.

Renseignements additionnels:
Mouvement québécois des Camps familiaux
Tél.: (514) 252-3000

Un exemple : 4 associations sont affiliées au Centre de plein-air Marie-Paule de Ste-Véronique:

- Rayon de Soleil (30 juin au 11 juillet)
- Fam-Joie (14 au 25 juillet)
- Joie de Vivre (28 juillet au 8 août)
- Tournesol (11 au 22 août)

En avril, il restait encore quelques places dans les 4 groupes familiaux ci-dessus, et il est possible de se joindre à eux, même si on ne fait pas partie de l'association.

Tarif: \$60 par personne, par semaine, incluant le transport aller-retour.

Pour le Centre de plein-air Marie-Paule, communiquez avec Janine Racicot, (514) 937-7131.

4. LES CAMPS DE VACANCES

Les camps de vacances se définissent de plus en plus comme étant des lieux où différentes clientèles se donnent rendez-vous pour profiter ensemble de leurs temps libres. Des programmes diversifiés d'activités de plein air, sportives, culturelles, éducatives et scientifiques y sont proposés en toute saison.

Toutefois, suivant la tradition, la plupart des camps offrent aux enfants et adolescents des séjours de vacances pendant la saison d'été, et des classes nature, au cours de l'année scolaire. La vie au camp leur permet de pousser plus loin le processus d'autonomie et d'acquérir une socialisation plus large.

Prévus à l'origine pour les enfants, certains camps ont élargi leur clientèle et en font profiter différents groupes tout au long de l'année. On y trouve donc:

- camps résidents pour jeunes
- camps spécialisés
- camps de jour
- accueil de familles
- accueil de groupes
- accueil de personnes âgées

Tél.: (514) 252-3113
1-800-361-3586 (sans frais)

5. LES AUBERGES DE JEUNESSE

Disséminées aux quatre coins du Québec, les auberges de jeunesse offrent aux jeunes touristes des séjours agréables, ainsi que la possibilité de faire la rencontre d'autres jeunes voyageurs et de visiter une nouvelle région du Québec.

Le séjour peut être d'une à cinq nuitées et l'on y sert habituellement le petit déjeuner.

Renseignements additionnels:
Fédération québécoise de l'Ajisme
Tél.: (514) 252-3117.

Il ne faut pas oublier non plus que l'été toutes les universités mettent à la disposition du public leur centre d'hébergement pour étudiants, à des prix très minimes. C'est une façon économique et agréable de voyager, et c'est ouvert à tous.

6. LES CENTRES DE VACANCES FAMILIALES

Les centres de vacances familiales sont des destinations vacances toutes saisons conçues expressément pour les familles.

Les enfants peuvent s'y amuser et prendre l'air pendant que les parents se divertissent et se détendent eux aussi. Vous serez heureux d'y découvrir un hébergement accueillant et chaleureux, des activités diverses pour toute la famille, un personnel d'animation dynamique et un esprit de vacances des plus extraordinaires.

Les centres de vacances familiales, c'est unique, complet et très abordable.

Renseignements additionnels:

Centre de vacances familiales
du Saint-Laurent
10350, route Marie-Victorin
Contrecoeur (Qué) J0L 1C0
Tél.: (514) 583-3331

C. de V. F. de Frampton
392, route 275
frampton, cté Beauce (Qué) G0R 1M0
Tél: (418) 479-5469

C. de V. F. Val-Estrie
1000, chemin Val-Estrie
Waterville (Qué) J0B 3H0
Tél.: (819) 837-2426

C. de V. F. de la Matawinie
Lac-à-la-Truite
St-Michel-des-Saints (Qué)
J0K 3B0 - Tél: (514) 833-6371

C. de V. F. de Saint-Ubalde
371, boul. Chabot
Saint-Ubalde, cté Portneuf (Qué)
G0A 4L0- Tél: (418) 277-2330

C. de V. F. Bourg-Brillant
80, rue des Cèdres
C.P. 70, Val-Brillant (Qué)
G0J 3L0 - Tél: (418) 742-3366

7. VACANCES FAMILLES

Des tarifs préférenciels pour Vacances-Familles sont négociés auprès de dizaines d'hôteliers dans plusieurs régions du Québec.

Etre membres de Vacances-Familles vous permet

- de voyager ou de résider dans des centres de vacances dont les services ont été vérifiés par Vacances-Familles
- de recevoir à chaque saison un journal d'information qui vous présente tous les services de Vacances-Familles
- de bénéficier de tarifs réduits sur l'achat de forfaits à l'extérieur (billets d'avion, train, etc.)

Les centres de Vacances-Familles sont:

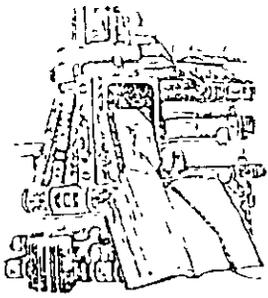
JONQUIERE
(418) 548-4626

SAINTE-FOY
(418) 658-0576

MONTREAL
(514) 282-9580



Chacun de ces organismes a un annuaire ou un répertoire des commodités et des services offerts. Ils sont pleins de renseignements précieux. Faites-le venir pour votre association et l'an prochain, avec vos membres, parlez vacances ... en mars ou avril!



Coin lecture

Marie-Gérin-Lajoie: de mère en fille, la cause des femmes de Hélène Pelletier-Baillargeon, Editions Boréal Express, 1985, 382 pages, 19.95\$.

Marie Gérin-Lajoie (1890-1971) est sans doute l'une des plus belles figures du XXe siècle québécois. Née dans une famille bourgeoise fort préoccupée d'action sociale, première bachelière canadienne-française en 1911 avec le titre de (Bachelier), Marie Gérin-Lajoie fut une militante pour la cause de l'éducation des femmes et une pionnière dans le domaine du service social.

En 1923, à l'âge de 33 ans, elle a fondé l'Institut Notre-Dame-du-Bon-Conseil, une communauté religieuse d'avant-garde et vouée à l'action sociale envers les moins favorisés.

La première conviction de Marie est que "ventre affamé n'a point d'oreilles" et que l'apostolat ne saurait exister sur un fond de misère sociale. La pauvreté est d'abord un ennemi à combattre, car c'est le mal social par excellence. (p.200)

Marie sera conduite progressivement à considérer parmi d'autres motifs, la vie religieuse comme moyen d'accès privilégié aux centres de décision et d'orientation de la question sociale au Québec, peut-on y lire à la page 236.

Ce qui importe pour elle, c'est d'être le déclic intellectuel qui mobilisera les femmes en vue de l'action. Aussi, lorsque agacée par une soeur importune, Marie déclarait "Je n'ai pas besoin de soeurs obéissantes, j'ai besoin de soeurs débrouillardes".

L'auteure, Hélène Pelletier-Baillargeon, fait de ce livre, la première grande biographie de cette femme remarquable et dont la pensée et l'action restent d'une étonnante réalité.

Aline Drouin

SUGGESTIONS DE LECTURE.

UN PONT SUR L'INFINI de Richard Bach, (auteur de Jonathan Livingston le Goéland), Ed. Flammarion, 1984, 307 pages, 15.95\$.

Une histoire d'amour. "Voici l'histoire d'un chevalier qui mourait et de la princesse qui lui a sauvé la vie... Ce qui est écrit ici s'est passé pratiquement tel que c'est imprimé," ainsi s'exprime l'auteur dans la préface

Richard Bach, lassé de vivre seul avec son vieux biplan, décide un jour de vendre son avion et de se consacrer tout entier à la quête de cette âme soeur qu'il ne connaît pas, mais dont il attend l'impossible. UN PONT SUR L'INFINI est le récit de cette quête.

LES FILLES DE CALEB de Arlette Cousture, Ed. Québec Amérique, 1985, 523 pages, 18.95\$.

Dans ce livre, Arlette Cousture nous conduit en carriole ou en calèche, au tournant du siècle, chez Caleb qui parle à ses terres en flattant la crinière dorée de sa pouliche ou cherche quelque aurore boréale dans la nuit vallonnée de la Mauricie

Elle parle avec tendresse d'Emilie, son personnage principal, de cette petite fille devenue femme, brûlée par l'amour des livres, brûlée ensuite par son amour pour un homme

Un livre attachant, qu'on dévore avec émotion, bien qu'il soit la mosaïque d'un temps révolu.

AIMER SANS TOUT PERMETTRE de F. Dodson, Coll. Marabout, 1977, Traduction française Ed Robert Laffont 1979, 352 pages.

Le Dr. Dodson explique les huit étapes du développement de l'enfant, de la naissance à la fin de l'adolescence, de même que les stratégies et règles d'éducation à adopter pour aimer sans tout permettre

Cet ouvrage comporte des solutions pratiques et répond aux problèmes des pères mères qui élèvent seuls leurs enfants, aux questions des parents remariés et des beaux-parents et aussi des mères qui travaillent à l'extérieur

EN V R A C !

Proclamation du lauréat 1986 du **Prix de la famille**, une initiative de la Fédération des unions de familles (FUF) depuis déjà cinq ans

"Le Projet porte-à-porte" du Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve remporte la palme

Fondé en 1983, le projet "porte-à-porte", comme son nom l'exprime si bien, permet une démarche personnalisée à domicile

Avez-vous déjà fait l'expérience de frapper à la porte de quelqu'un pour apprécier comment un tel geste est délicat, rempli d'inconnu et dont les résultats sont tout à fait imprévisibles?

Eh bien, ces femmes du projet "porte-à-porte" osent le faire. Elles sont souvent témoins d'une grande pauvreté, de signes de violence familiale, de maladies physiques et mentales mais aussi de richesses d'âme et de cœur de personnes exclues de la société à maints égards

Bravo aux récipiendaires et longue vie au Prix de la famille



le
Prix
de la
famille



Ce prix est
remis
annuellement
au Québec
par la Fédération
des unions
de familles inc

L'AIDE-SOCIALE... PIEGE DE PAUVRETE

Des groupes de femmes dénoncent les mesures les méthodes de contrôle des assistées sociales

RENÉE ROWAN

Dans la région de Valleyfield, une femme bénéficiaire de l'aide sociale désireuse de conserver l'anonymat recevait récemment la visite d'un enquêteur spécial. Parce que son loyer était de \$325 par mois, elle était suspecte. Comment pouvait-elle arriver à payer ce montant avec ses seules prestations d'aide sociale?

« Les femmes n'ont même plus le droit de gérer leur pauvreté », lançait hier en conférence de presse Lucie Leboeuf, du Centre de pastorale en milieu ouvrier.

Une douzaine de groupes de femmes et de groupes familiaux représentant des milliers de femmes au Québec s'élèvent contre les méthodes de contrôle instaurées récemment par le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, et les coupures qui s'en suivent.

« Ces mesures restreignent encore plus la liberté d'action et accentuent les femmes à un état de pauvreté et d'anxiété extrême », soutiennent les porte-parole des divers groupes au nombre desquels on remarque la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, l'Association pour la défense des droits des retraités et pré-retraités, L'R des centres de femmes, le Front commun des assistées sociales et sociaux du Québec, la Fédération des femmes du Québec, le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

Selon les derniers chiffres officiels du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, il y avait au Québec en mars 1986, 493,246 bénéficiaires de l'aide sociale de 18 ans et plus dont 269,702 ou 54 % étaient des femmes. Des 82,690 chefs de famille mono-parentale, 95 % sont des femmes.

Les visites à domicile qui, de l'avis de la Ligue des droits et libertés sont illégales et inconstitutionnelles, viennent resserrer le piège de la pauvreté des femmes sans apporter de véritable solution, maintiennent ces groupes

Un des groupes présents hier à la conférence de presse a réussi à mettre la main sur le guide interne produit par le ministère de la Main-d'oeuvre et qui sert à la formation des agents spéciaux.

L'agent visiteur, par exemple, doit observer le domicile du client et noter les constatations significatives et les indices permettant de présumer le travail à domicile : machine à coudre (pile de linge), séchoir à cheveux et accessoires de coiffeur(se), parc d'enfant, si pas d'enfant déclaré (garde à domicile), etc. « Lorsqu'une femme fait quelques heures de travail non déclaré afin d'acheter l'épicerie de la dernière semaine du mois ou une paire de souliers à son enfant, doit-on la considérer comme fraudeuse », demandent les initiatrices de la conférence de presse.

L'agent visiteur doit aussi observer le domicile du client et noter s'il y a des oeuvres d'art, télévision, vidéo, super écran, téléphone, l'ameublement, s'il y a une auto sur le terrain de stationnement. Il doit observer le domicile du ou de la cliente et observer la présence d'outils, de vêtements (du présumé conjoint), etc. « Les prestataires d'aide sociale ont-elles droit à une vie affective et sexuelle sans que l'aide sociale n'oblige leur partenaire à prendre la responsabilité financière de leur famille? », demande les groupes de femmes?

L'agent visiteur vérifie aussi qui s'occupe de faire les réparations à la maison, le moyen de transport de la personne pour effectuer son épicerie, ses sorties. Une femme à qui nous avons parlé et qui veut garder l'anonymat par crainte de représailles raconte comment, dans la dernière semaine de mai, elle a reçu la visite d'une agente spéciale qui lui a demandé combien elle dépensait par semaine pour se nourrir elle et ses trois enfants. « Quand je lui ai répondu \$50, elle m'a demandé comment j'allais faire mon épicerie. Quand je lui ai dit que c'était en « barouette », elle n'était pas très contente ».

Des modifications récentes à l'aide sociale et la mise en vigueur des budgets Duhaime et Lévesques frappent durement les familles monoparentales.

Fronts communs, conférences de presse se succèdent pour amener le ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu à réviser sa politique.

La conférence de presse du 17 juin prochain rassemblera un nombre plus considérable encore de signataires de groupes et exigera formellement la cessation immédiate des visites à domicile des agents d'aide sociale.

Re Alberta 22 Juin 1986

Le bulletin de liaison de la Fédération des associations
de familles monoparentales du Québec Inc.

Coût de l'abonnement: \$4.00 pour 4 numéros

Veillez cocher la case appropriée, détacher et envoyer
à la F.A.F.M.Q. 890 est, boul. Dorchester, pièce 2320,
Montréal, (Québec) H2L 2L4

demande de
documentation

abonnement au
bulletin de
liaison

information:
adhésion à la
FAFMQ

Nom: _____
(s.v.p. en lettres moulées)

Adresse: _____
code postal

chèque ci-joint à l'ordre de la F.A.F.M.Q

AVIS DE CHANGEMENT

Ancienne adresse

Nouvelle adresse

Nom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Adresse: _____

No. tél.: _____

No. tél.: _____